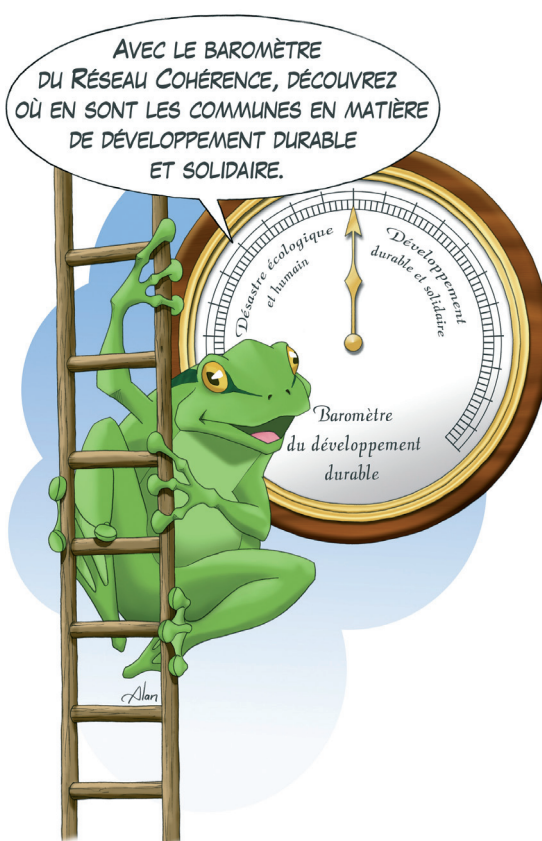


---

# Le Baromètre du Développement Durable

Élus et société civile engagent ensemble  
le développement durable et solidaire de leur territoire

---



[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

Dossier de presse - Janvier 2014



Contact presse :

Julian Pondaven

Tél : 06 73 21 06 66 / 02 97 84 98 18

Mél : [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)



# Une initiative du Réseau Cohérence

## Réseau Cohérence

1, Place Jules Ferry

56100 LORIENT

Tél : 02 97 84 98 18

Mél : [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org)

Site : [www.reseau-coherence.org](http://www.reseau-coherence.org)

 [www.facebook.com/reseau.coherence](https://www.facebook.com/reseau.coherence)



Membre du réseau des associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot, Cohérence est soutenue et accompagnée par cette dernière pour le déploiement du Baromètre.



L'association **Réseau Cohérence** regroupe sur la Bretagne et au-delà plus d'une centaine d'organisations membres (associations, syndicats, entreprises...) et des membres individuels. Tous sont engagés pour un développement véritablement durable et solidaire.

Ce **Réseau**, par son importance et ses actions concrètes, donne une espérance, peut mobiliser nos concitoyens autour de nouveaux projets pour nos territoires, autour des valeurs d'un développement fait d'humanisme, d'écologie... et d'une économie au service d'un mieux-vivre ensemble.

Par ailleurs, depuis sa création (1997), le **Réseau Cohérence** développe des concepts transversaux où la question de la démocratie participative est centrale.

Quelques actions concrètes du **Réseau** :

- Mise en place d'un agenda 21 des familles pour tous les Finistériens,
- Création d'un réseau de Boucherie-Charcuterie sur le Pays de Saint-Brieuc commercialisant du porc élevé sur paille,
- Mise en place d'un guide des produits animaux sans OGM sur la Région Bretagne.

[www.reseau-coherence.org](http://www.reseau-coherence.org)

Avec le soutien de :



---

- Edito : 2014, l'année pour passer ensemble à l'action ..... 4
- Une démarche participative ..... 6
- Mode d'emploi du Baromètre ..... 8
- Une démarche qui fait ses preuves ..... 10
- Le Baromètre en images ..... 14
- L'implication de la Fondation Nicolas Hulot ..... 16
- Les pilotes territoriaux du Baromètre ..... 17



# 2014, l'année pour passer ensemble à l'action !

Par Armina Knibbe, présidente du Réseau Cohérence

Les 36 600 communes françaises entrent en période de débat avec les élections municipales en mars 2014. L'actualité démocratique est rude, mais des initiatives existent. Des supports de médiation sont attendus pour que les débats locaux restent ouverts. Le sens du civisme et la responsabilité partagée sont plus que recherchés !

*Les élections municipales et inter-communales de mars 2014 ouvrent une nouvelle ère de coopération entre les élus et la société civile locale. Une belle occasion d'engager les territoires dans la voie d'un développement durable et solidaire...*

A ce titre, le « Baromètre du développement durable » (1) mérite toute notre attention. C'est un questionnaire que chacun peut lire pour se familiariser à toutes les dimensions du développement durable et solidaire, pour **s'initier à la complexité des choses**. Nous sommes tous partie prenante, en tant que consommateur, citoyen, usager des Biens Communs, dans **cette interdépendance** du social, de l'économique, de l'écologique et du démocratique. Les effets de cette mondialisation financière démesurée rendent les perspectives confuses. Aussi, nous construisons tous avec plus ou moins de facilité une nouvelle strate de conscience, celle de notre **citoyenneté au monde**.

*Toute association citoyenne qui œuvre pour un mieux-vivre ensemble gagnerait à mieux situer sa complémentarité avec les autres dans une perspective de développement durable global et transversal. Ce baromètre peut l'y aider.*

*Tout élu, ou futur, élu peut mesurer l'intérêt d'une Transition. Il sait qu'il peut avoir à convaincre aussi bien des pairs, des acteurs associatifs que des acteurs économiques, de cette nécessaire « transformation mentale » à opérer.*



Réponse au Baromètre en réunion publique à Ploeren (Morbihan) - 2011



Réponse au Baromètre en réunion publique à Bierné (Mayenne, Pays de la Loire) - mai 2012

**Le concept de Baromètre est là pour lui faciliter les choses, lui permettre d'initier une autre vision, d'ouvrir un dialogue territorial concret.**

Il s'agit d'un outil « vivant », pas d'une expertise; c'est un support. Les questions en font venir d'autres et c'est tant mieux. Pour qui sait en saisir la dynamique porteuse, c'est un très bon «starter» pour commencer à penser ensemble le développement durable de son territoire, sous la conduite d'un maire éclairé.

Cette démarche baromètre existe en Bretagne, PACA, Pays de la Loire et Essonne.

Pour permettre aux communes des autres régions ou départements l'accès à cet outil pédagogique, nous avons conçu un baromètre « pépinière ». Toujours avec cette recherche d'équilibre pour les communes entre émulation et coopération. Ceci en attendant que ces territoires conçoivent, avec une plate-forme associative, leur propre questionnaire.

**Nous lançons ce jour avec la Fondation Nicolas Hulot, « le Baromètre des 100 questions pour le développement durable ».** Selon le degré d'implication (2), il sera possible pour toute commune de rendre lisible sur le portail son intérêt pour le développement durable et solidaire de son territoire, en lien avec les autres territoires communaux **de France**. C'est aussi cela le concept, savoir se relier à d'autres territoires innovants...

(1) < [www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org) >

(2) L'utilisation du questionnaire « 100 questions pour le développement durable » et l'indication sur la carte de France du fait que la commune a répondu sont gratuits. L'affichage du détail des réponses nécessite une participation financière de la commune pour contribuer aux frais.

*« Les élus confondent fréquemment compétence et légitimité. La démocratie représentative leur a confié le mandat de trancher une décision pour l'intérêt général de la commune. Mais le fait est que parfois les associations sont plus en pointe sur certains sujets non encore intégrés par les élus de la commune qui ont la lourde tâche de la gérer au quotidien. Mais ce n'est pas grave, la démocratie participative au contraire est là pour asseoir la démocratie représentative en confortant les décisions d'un élu puisqu'elles sont issues d'une démarche de co-construction. »*

*Julian Pondaven, directeur du réseau Cohérence*



Jean-Mathieu Le Saux, ancien président de l'association de défense de l'environnement « L'eau et la terre » (sud Finistère)

« Le Baromètre aborde des questions auxquelles les élus n'avaient pas du tout pensé. Cela les incite vraiment à se lancer dans un Agenda 21 et ils comprennent mieux de quoi il s'agit. Cela leur donne des idées.

C'est aussi un contact plus ouvert, plus apaisé que ce que l'on connaît habituellement. Par exemple, on se rencontre surtout au moment des enquêtes publiques, et si le maire est favorable au projet et que l'on ne va pas dans son sens, ça crée des tensions voire une certaine animosité, surtout si c'est un projet communal. »



# Une démarche participative pour mettre les communes sur la voie du Développement Durable

*Donner une espérance, mobiliser les concitoyens autour d'un nouveau projet de territoire ancré sur les valeurs d'un développement durable et solidaire... tel est l'esprit du Baromètre.*

*Depuis 2008, 180 communes bretonnes et 87 communes de PACA ont réalisé le Baromètre du développement durable. Les premières réponses arrivent en Pays de la Loire et en Essonne.*

Lancé en Bretagne en début d'année 2008 par l'association Cohérence, le Baromètre a d'abord suscité l'intérêt de nombreuses collectivités et associations bretonnes puis peu à peu gagné du terrain. En 2010, le Baromètre arrive sur la région PACA grâce à l'implication de FNE PACA qui, en qualité de pilote territorial, adapte le questionnaire aux spécificités du territoire, en assure la promotion, la coordination et met en ligne les réponses. Les associations SoliCités en Essonne (Ile-de-France), puis la FRCIVAM en Pays de la Loire font de même en 2013.

En 2014, dans le but de faciliter l'accès au Baromètre à l'ensemble des communes de France, sans que l'intervention d'un pilote territorial ne soit indispensable, Cohérence lance « la pépinière des baromètres » : un questionnaire de 100 questions adaptées à toutes les communes, quelle que soit leur région.

## Un triple objectif

Le Baromètre du développement durable des communes vise à recenser certaines pratiques vertueuses déjà mises en place et à apporter des éléments de réflexion pour engager d'autres actions, tout en créant un échange indispensable entre les élus et les citoyens.

Pour y parvenir, il a été conçu selon un triple objectif :

- Permettre à toutes les communes de France d'évaluer où elles en sont dans leur prise en compte du développement durable et solidaire grâce à la mise à disposition d'un questionnaire de base d'une centaine de questions et la possibilité de le compléter ensuite à son gré (voir page 8 /mode d'emploi du baromètre).
- Enclencher une démarche participative à l'échelon communal. Pour cela, le baromètre doit impérativement être rempli conjointement par les élus de la commune et des représentants de citoyens (association locale).
- Expliquer de manière pédagogique au grand public tous les aspects du développement durable en les rendant concrets et visibles sur le site Internet du baromètre : économie, social/solidarité, environnement, citoyenneté/gouvernance.

## Un questionnaire de base de 100 questions : « La pépinière des Baromètres »

Le Baromètre du développement durable et solidaire prend la forme d'un questionnaire de 100 questions auxquelles répondent conjointement des élus municipaux, des citoyens et des représentants des associations locales.

Avec un nouveau portail et grâce à sa rubrique « La pépinière des Baromètres », ce sont maintenant toutes les communes et associations de France qui peuvent utiliser le Baromètre sur leur territoire en utilisant le questionnaire pépinière.

Les communes qui répondent une première fois peuvent ensuite poursuivre cette démarche du Baromètre : revoir les associations pour se fixer des objectifs opérationnels, mesurer les progrès réalisés tous les deux ou trois ans pour mettre à jour le Baromètre, informer les citoyens des résultats, partir du Baromètre pour s'engager dans un Agenda 21...

### La possibilité d'aller plus loin, en adaptant le questionnaire aux problématiques de chaque territoire

Puis dans un deuxième temps, les associations d'une même région sont invitées à se rassembler pour constituer une plate-forme associative qui pourra créer un questionnaire spécifique à son territoire.

Avec les élections municipales et inter-communales de mars 2014, s'ouvre une nouvelle ère de coopération entre les élus et la société civile locale. Ne ratons pas cette occasion d'engager les territoires dans la voie d'un développement durable et solidaire.

[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

*« Félicitations, je ne savais pas expliquer simplement le concept de développement durable à mes collègues élus, et là, avec une centaine de questions simples et concrètes, j'ai pu leur donner une représentation concrète du développement durable ».*

*Une élue du Morbihan en charge du développement durable*



#### Alain Lafrogne, Adjoint au Développement Durable et aux Finances à Hillion (22)

« Cet outil mis à disposition par le Réseau Cohérence est précieux, et j'ai apprécié dès 2008 de le mettre en œuvre dans ses différents domaines : l'environnement bien sûr mais aussi l'économie, la solidarité ou encore la citoyenneté. Cela nous a permis de faire un point initial, puis d'examiner comment nous avons progressé au cours du mandat et d'identifier des pistes d'amélioration. Ce baromètre nous interroge sur des questions auxquelles on ne pense pas spontanément et qui pourtant méritent qu'on y agisse.

Notre commune fait partie de Saint-Brieuc Agglomération qui, au cours de la mandature, a construit un Agenda 21 auquel nous avons participé. Bien évidemment, la plupart des thèmes et actions de cet Agenda 21 rejoignent ceux du Baromètre du Développement Durable du Réseau Cohérence. Est-ce à dire qu'il y a doublon ? Je pense au contraire que si nous avons à travailler au sein de l'intercommunalité, le fait de répondre au Baromètre du DD permet d'élargir notre point de vue à ce qui se fait ailleurs en Bretagne, et d'y trouver des sources de comparaison et de motivation.

La nouvelle mise à jour des réponses sera présentée dans le Bulletin municipal et nous permettra de rassembler de manière coordonnée toutes les actions que nous menons en matière de développement durable. »



# Mode d'emploi du Baromètre à destination des élus, citoyens, membres d'association d'une commune :

Un processus en 5 étapes, avec une centaine de questions et des engagements co-construits.

1

## Choisir le bon Baromètre sur [www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

- Si vous habitez une commune de Bretagne, PACA, Essonne ou Pays de la Loire, cliquez directement sur votre territoire. Vous accéderez ensuite au portail régional où le questionnaire est accessible dans la rubrique «Baromètre mode d'emploi». Sur chacun de ces territoires, il y a un pilote territorial qui a pour mission de construire avec les associations du territoire le questionnaire, de le faire connaître, de coordonner et faciliter les rencontres et de mettre en ligne les réponses.
- Si vous n'habitez pas l'un de ces territoires, rendez-vous sur « la Pépinière des Baromètres » pour accéder au questionnaire « pépinière » des 100 questions.

2

## Prendre connaissance des questions réparties à travers ces 4 dimensions

- Économie : où l'on aborde les questions d'Achats durables, de Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises, de l'Économie Sociale et Solidaire, d'Emploi et Dynamisme du Territoire...  
*Ex : Votre commune favorise-t-elle le maintien et le développement des commerces et services de proximité par des mesures concrètes ?*
- Solidarités (locale et au Monde).  
*Ex : Votre commune met-elle à disposition un espace pour les jeunes (foyer rural, MJC, MPT...) accessible en transports en commun ou non motorisés, à moins de 20 minutes de chez eux ?*
- Environnement : Économies d'Eau et d'Énergie, Énergies Renouvelables, Produits sains non toxiques, Milieu Naturel, Gestion des déchets, Gaz à effet de serre...  
*Ex : Votre commune s'est-elle fixée des objectifs en terme d'économies d'énergie et d'eau (réduction et suivi des consommations) au sein des équipements et services dont elle a la charge ?*
- Citoyenneté/Gouvernance : Démocratie représentative, participative, citoyenne et développement durable).  
*Ex : Votre commune mène-t-elle régulièrement des consultations publiques afin de connaître l'opinion de ses habitants sur des projets de territoire ?*

3

**Prenez rendez-vous** avec les élus et les associations de votre commune pour leur présenter les objectifs du Baromètre.

Évoquez avec eux l'idée de répondre ensemble au Baromètre puis décidez ensemble des modalités (réunion en petit comité ou réunion publique).

4

**Répondre conjointement au questionnaire**

Le Baromètre du Développement Durable est une occasion privilégiée d'échange entre les associations et les élus. La cordialité, la convivialité, le respect des arguments et des ressentis s'imposent pendant ces contacts.

- En réunion publique ou en plus petit comité, l'objectif est de remplir le questionnaire en 2h00. Si une réponse tarde à venir, passez à la question suivante, vous pourrez y revenir en fin d'entretien.
- L'humour n'est pas exclu si les questions recueillent beaucoup de «non». Il est bien plus facile de progresser quand on commence avec peu !
- C'est aussi le moment opportun pour rédiger une question pouvant mettre en valeur une expérience locale. Celle-ci pouvant faire l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Baromètre à titre d'exemple de réalisation.
- Si vous avez un désaccord profond sur une réponse, vous pouvez en faire part au Réseau Cohérence ou aux pilotes territoriaux pour trouver une solution de médiation.
- N'hésitez pas à organiser de nouvelles rencontres pour éclaircir certains points et surtout pour enclencher de nouvelles actions.

5

**Et retournez une copie**

- Un questionnaire territorial doit être retourné au pilote du Baromètre de votre territoire. Les frais de mise en ligne des réponses sont partiellement pris en charge par des subventions locales, et intégralement couverts par le pilote du Baromètre sur votre territoire.
- Un questionnaire Pépinière doit être retourné au Réseau Cohérence, qui fera apparaître la commune sur le site internet comme ayant répondu au Baromètre. Si vous souhaitez que le détail des réponses soit visible, il sera demandé à la commune une participation financière annuelle de 80 euros + 1 ct par habitant pour les frais de saisie.

Au vu des résultats, vous pouvez vous réunir à nouveau pour identifier les actions à réaliser conjointement pour faire avancer le développement durable sur votre territoire.

Plus de détails sur le Guide d'utilisation du Baromètre  
[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)



# Une démarche qui fait ses preuves

Au-delà de faire partager un état des lieux des réalisations de la commune, le Baromètre veut aussi être le déclencheur d'actions pour accentuer la transition des territoires. Vous trouverez dans les pages qui suivent les retombées du Baromètre issues de coopérations entre les communes, les associations locales et les citoyens, car le développement durable c'est aussi une mise en co-responsabilité.

- Cette année, dans les Bouches-du-Rhône, une exposition et des animations se sont déroulées à Istres pour sensibiliser les citoyens aux risques industriels.
- A Ventabren, lors de la journée des associations, FNE 13, en partenariat avec la commune et le Pays d'Aix, a organisé un Forum du Développement Durable, avec au programme des animations ainsi que des débats sur l'agriculture biologique, la réduction des déchets ou encore la consommation énergétique.
- Dans les Hautes-Alpes, de nombreuses communes voyant un intérêt dans la démarche du Baromètre du Développement Durable sont désireuses d'être accompagnées par la fédération départementale HANE afin d'engager des actions. A plusieurs reprises, HANE a mis en relation les communes avec des associations de terrain actrices sur tel ou tel domaine. Elle a ainsi un rôle de conseil auprès de la collectivité et de tiers parties dans la co-construction d'un projet.
- Pour la commune de Rambaud, elle a réalisé la fiche action pour l'élaboration et la réalisation d'une fresque sur un transformateur électrique.
- Pour la ville de Gap, elle a fait des recherches afin de pouvoir mettre en place des exercices auprès des habitants sur les risques naturels et technologiques et elle participera aussi à l'élaboration d'une charte de tourisme durable.
- Sur trois autres communes (Espinasses, Rousset et Sigoyer), un projet de co-voiturage et d'autostop organisé devrait être mis en place.



*Réponse au Baromètre en réunion publique à Meigné (Maine et Loire, Pays de la Loire) - juillet 2013*

« Le Baromètre a constitué la base du travail pour lancer notre Agenda 21 » Claude Jaillet, DGS de Lardy, Essonne

« Quand SoliCités [le porteur du Baromètre en Essonne] nous a présenté cet outil, nous l'avons trouvé très accessible: par essence participatif, démocratique et non technocratique, ce qui n'était pas le cas des autres questionnaires potentiels. Séduits par la démarche, nous [la maire et le DGS de Lardy] l'avons choisi pour construire le diagnostic partagé de notre Agenda 21. Quand nous avons répondu aux 100 questions, nous avons eu quelques surprises : nous nous croyions bons sur le thème de l'environnement. Le Baromètre nous a permis de prendre conscience de nos marges de progrès, notamment sur l'énergie, les circulations douces et la qualité de l'air. Aujourd'hui nous nous sommes améliorés ! Nous travaillons avec un bureau d'étude sur les économies d'énergie, nous avons construit un schéma directeur des liaisons douces et quand la qualité de l'air est mauvaise, les incitations à ralentir apparaissent sur les panneaux lumineux de la ville. »

« Notre association travaille sur les énergies renouvelables, c'était assez naturel pour nous de porter ce questionnaire, mais nous souhaitons y associer un maximum d'associations de la commune. Treize ont répondu à l'appel : associations de Parents d'élèves, de théâtre, de jardiniers..., qui ne se sentaient pas assez légitimes ou assez compétentes pour aller questionner spontanément le maire sur le développement durable. Finalement, après une présentation du mode d'emploi du Baromètre, les 13 associations se sont retrouvées dans le bureau du maire. Les réponses, sous la forme de oui ou de non, ont ensuite été envoyées au Réseau Cohérence pour qu'il les mette en ligne. Verdict : 60 oui, 58 % en économie, 43% en solidarité, 46 % en environnement et 60% en citoyenneté. »

Michel Tatard de  
l'association Solheol de  
Pluvigner





### ✓ Top 5 des « OUI » des communes bretonnes (sur 179 réponses)

Sur l'ensemble des réponses recueillies à ce jour, on perçoit clairement un engagement fort des communes dans la proximité auprès des habitants, la solidarité locale, l'accès à l'information locale mais aussi avec un souci de mixité ou de soutien à l'action culturelle. Démonstration par les chiffres :

1. 92 % de réponses positives : Dans votre commune, y a-t-il un élu en charge de la vie associative ?
2. 91 % de réponses positives : Votre maire diffuse-t-il (elle) largement les comptes rendus des conseils municipaux (journaux, site internet, lieux publics, médiathèque...) ?
3. 89 % de réponses positives : La commune permet-elle une information très large pour la vie associative : panneau d'affichage, pages dans le bulletin municipal, site internet de la mairie s'il existe ?
4. 88 % de réponses positives : Dans votre commune, toutes les associations qui respectent les valeurs républicaines et la transparence financière bénéficient-elles d'une aide (subvention, aide en matériel ou en personnel) ?
5. 87 % de réponses positives : Votre commune organise-t-elle des événements ludiques/festifs-culturels dans le but de rassembler toutes les catégories de population de son territoire afin de favoriser la mixité sociale et inter-générationnelle ?

### ✗ Top 5 des « NON » des communes bretonnes (sur 179 réponses)

Sur l'ensemble des réponses recueillies à ce jour, on perçoit clairement une absence d'engagement ou une hésitation des communes sur le développement économique, la mise en œuvre d'action ambitieuse en terme de transition énergétique ou bien encore dans le domaine de la démocratie participative.

1. 95 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle un budget participatif ?
2. 86 % de réponses négatives : Les bâtiments publics de la commune utilisent-ils de manière significative des énergies renouvelables ?
3. 92 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle adopté un plan climat et/ou un plan de déplacement de ses agents pour limiter les gaz à effet de serre ?
4. 90 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle créé un prix, ou toute autre forme de valorisation, pour les initiatives provenant d'une entreprise s'inscrivant dans une logique de développement durable ?
5. 85 % de réponses négatives : Votre commune finance-t-elle des projets d'éducation aux enfants du monde ?

## Ercé-près-Liffré : « Faire culture commune »

« En 2008 nous avons lancé un Agenda 21, se déclinant dans chaque commune par des axes prioritaires. Là où de nombreuses collectivités s'épuisent dans des diagnostics longs et parfois coûteux, nous avons invité les élus à s'appuyer sur le Baromètre du développement durable. Objectif : identifier les actions déjà menées, et constater les initiatives à mettre en place au sein de chaque commune. Cet outil balaie tous les secteurs, la culture, l'action sociale, etc. Pas seulement les aspects environnementaux ! On s'est vite rendu compte qu'on a fait plein de choses... En début de mandat, il est particulièrement intéressant car il permet à tous les conseillers de se poser les mêmes questions. Et donc de faire culture commune. Après ce travail de réponse des élus, chaque commune a interrogé ses habitants, puis élaboré un programme d'action communale par des groupes mixtes élus-habitants. »

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014

*« Le Baromètre n'est pas une utopie, chaque question s'appuie sur un exemple déjà réalisé par une commune. Alors pourquoi pas vous ? » explique Julian Pondaven, directeur du réseau Cohérence, devant une assistance d'élus à Langueux (22).*

## Quimper : « Les choses bougent »

Avec un score de 38%, la préfecture du Finistère n'est pas dans le peloton de tête des communes éco-bretonnes. Mais elle a le mérite d'être avec Brest la seule grande ville à avoir répondu au questionnaire. Pour Daniel Le Bigot, Adjoint au maire Vert de la cité quimpéroise : « La ville de Quimper est engagée dans une démarche Agenda 21. Certes tout n'est pas parfait, loin s'en faut, mais les choses bougent ! Ainsi, parmi les points remarquables mis en œuvre sur la commune en matière de développement durable, la ville s'est engagée à respecter une charte de bonnes pratiques d'achats concernant ses consommations de bois exotiques. En terme de maîtrise des consommations des lampadaires publics, nous sommes l'une des villes les plus performantes de France », se targue-t-il, avant d'ajouter : « On peut aller plus loin et il faut y aller. »

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014

## Nouvoitou : « Une commune qui progresse ! »

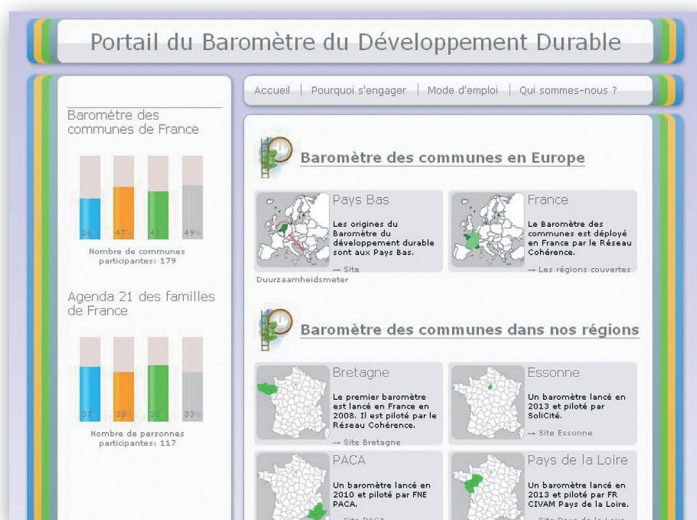
En 2008, lorsque la commune a lancé une démarche de développement durable, elle a souhaité répondre au Baromètre du réseau Cohérence. Score : 46 sur 100. Six ans plus tard, après avoir lancé des actions concrètes, le score de la commune atteint 68 %, en intégrant dans la démarche les associations locales, comme Solidarité Eaux Seiche et Le Béruchot, qui ont participé avec le Conseil Municipal au remplissage d'un deuxième Baromètre. Preuve qu'il ne suffit pas de répondre à un questionnaire pour progresser !

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014



# Le Baromètre en images

Le site internet fait également peau neuve avec un nouveau portail pour chaque territoire et la pépinière des Baromètres.



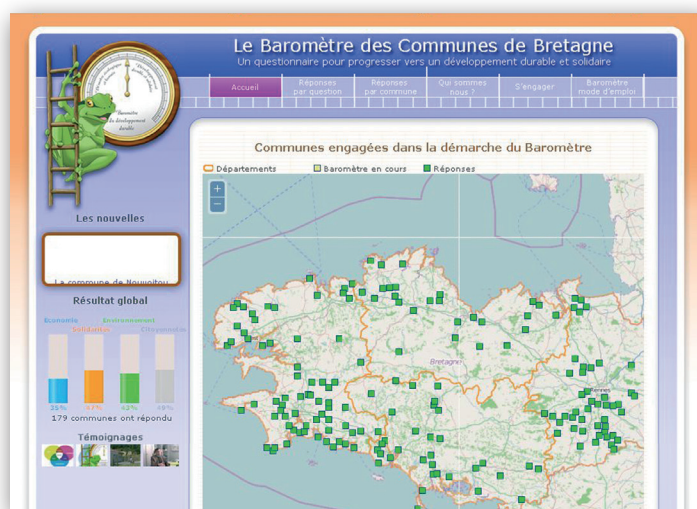
Nouveau portail du Baromètre

« Depuis 2013, le site internet permet de faire apparaître les historiques mais aussi les projets à venir. Il permet d'ailleurs de comparer les résultats d'une commune avec des communes de taille similaire pour favoriser une saine émulation. »

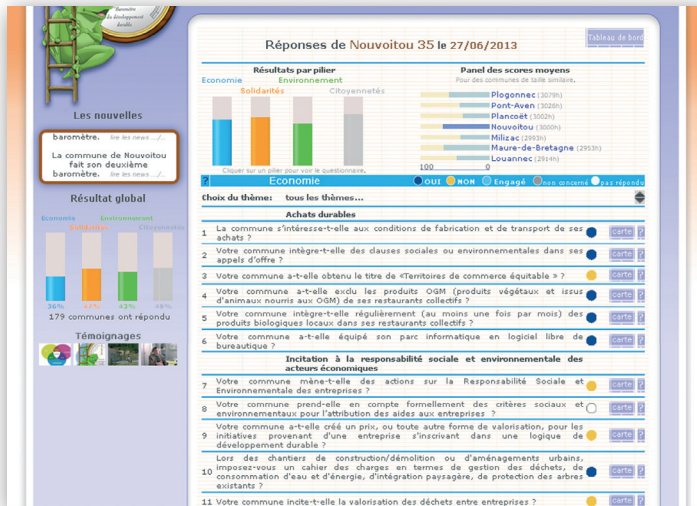
Daniel Gestain, association Ivine (35)

Vous y retrouverez une carte qui permet de localiser les communes engagées dans chaque territoire et des graphiques qui permettent à tout un chacun de visualiser et de comprendre la situation de chaque commune, tout en accédant directement à ses réponses commentées.

Également présent, un historique pour les communes qui ont répondu au moins deux fois au Baromètre et, pour toutes celle qui le souhaitent, la visualisation de leurs engagements, promesse de réalisations futures en faveur du développement durable.



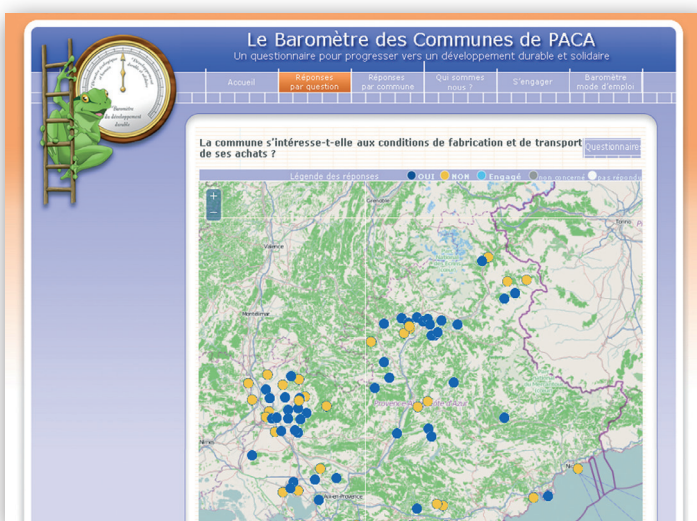
Carte du Baromètre breton Novembre 2013



Exemple des réponses d'une commune



Exemple d'un tableau de bord d'une commune



Communes ayant répondu à une même question

*Répondre au Baromètre en séance publique, c'est encore mieux !*

*Le baromètre est souple dans sa méthode. Les réponses au questionnaire peuvent se faire en séance publique. Toute la population est alors invitée par la mairie à participer aux débats. Cette étape permet à la mairie de préparer la population locale à un futur Agenda 21 de la commune, d'identifier des citoyens pour participer au comité de pilotage et de donner dès le départ une dimension participative aux démarches de développement durable. Pour l'organisation d'un tel débat nous invitons les communes à faire appel à un animateur formé au Baromètre. Il vous suffit pour cela de contacter le pilote territorial. N'hésitez pas à rejoindre Saint Genest Sur Isle (53), Bohars (29), Bouvron (44), Ploeren (56)... dans la liste des communes qui ont ouvert le Baromètre à tous leurs concitoyens.*



## Fondation Nicolas Hulot

- Patrice Raveneau - *Responsable actions nationales*
- Manuela Lorand - *Contact presse*

6, rue de l'Est  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Tél : 01 41 22 10 70  
Site : [www.fondation-nicolas-hulot.org](http://www.fondation-nicolas-hulot.org)



# L'implication de la Fondation Nicolas Hulot

Présente aux côtés des acteurs de terrain depuis vingt ans, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme soutient et valorise des initiatives porteuses d'avenir, afin d'encourager leur déploiement à plus grande échelle. Ces projets proposent des alternatives créatives et innovantes pour impulser la transition écologique des territoires.

En identifiant les projets émergents puis en les accompagnant sur le long terme, La Fondation effectue un important travail pour garantir la « transférabilité » de ces actions sur d'autres territoires.

C'est à ce titre qu'elle soutient le Baromètre du développement durable du Réseau Cohérence, association membre du Réseau des associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot. Depuis 2008, la Fondation a accompagné financièrement le développement du Baromètre, d'abord en Bretagne, puis dans les Pays de la Loire et en Essonne.

Elle a initié la synthèse des différents baromètres régionaux et la mise au point du questionnaire national qui sert de base à « La Pépinière des Baromètres ».

Aujourd'hui, elle fait connaître le Baromètre en organisant dans plusieurs régions des ateliers de présentation destinés aux collectivités territoriales et aux associations, en mettant en relation le Réseau Cohérence avec de nouveaux acteurs institutionnels ou associatifs, et en collaborant à la stratégie nationale de communication sur le Baromètre.

# Les pilotes territoriaux du Baromètre

## En Bretagne

C'est le Réseau **Cohérence** qui porte et anime le projet du Baromètre des communes.

## Dans les Pays de la Loire

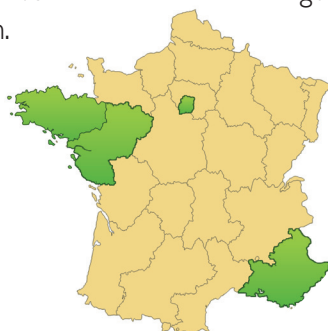
C'est la Fédération Régionale des **Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FRCIVAM)** qui porte et anime le projet du Baromètre en Pays de la Loire. Un **Comité de Pilotage constitué**

**FRCIVAM des Pays de La Loire**  
4, rue de la Résistance  
44390 SAFFRE  
Tél : 02 40 72 65 05  
Mél : barometredd@civam-paysdelaloire.org  
Site : www.civam-paysdelaloire.org



**de 17 structures**, associatives pour la plupart, a organisé l'élaboration du Baromètre et favorise son déploiement sur les communes de la région.

Les **14 associations CIVAM** en Pays de la Loire **initient et accompagnent des projets de développement durable**, dans une approche globale, ascendante et collective autour de 4 grands axes : **la promotion d'une agriculture compatible avec un développement durable, la maîtrise des énergies, la création d'activités, l'emploi et l'insertion de tous en milieu rural, l'animation rurale.**



## Dans l'Essonne

C'est **SoliCités** qui porte le Baromètre en Essonne. **SoliCités** est une association, créée en 2007 à Viry Chatillon, pour laquelle « Le Développement Durable est l'Education Populaire du 21e siècle ». Son défi : mobiliser citoyens et acteurs locaux face aux enjeux du développement durable, par l'éducation et les dynamiques collectives.

**SoliCités** a ainsi animé un comité de pilotage, composé d'associations et de collectivités de l'Essonne, qui a élaboré et lancé le Baromètre en 2012. **SoliCités**, quand elle accompagne une commune dans son

Agenda 21, emploie le Baromètre. Il joue alors à la fois les rôles de diagnostic partagé, d'invitation au dialogue entre collectivité et société civile, de valorisation du chemin parcouru et d'explicitation pédagogique du développement durable. C'est certainement pourquoi communes et citoyens y voient le temps fort de la concertation.

### SoliCités

13, rue Nungesser et Coli  
91170 VIRY CHATILLON  
Tél : 01 69 56 53 88  
Site : www.solicites.org



## En PACA

**FNE PACA**, Fédération régionale Provence Alpes Côte d'Azur des associations de Protection de la Nature, est une association Loi 1901 et membre de France Nature Environnement.

Depuis plus de 40 ans, **FNE PACA** est une force de coordination, de proposition et d'action pour la mise en œuvre du développement durable au sein des territoires de la région. Elle est composée de fédérations départementales et regroupe des associations régionales, avec au total 250 associations fédérées, et plus de 15 000 bénévoles en région.

**Le principe d'intervention de FNE PACA est celui de la subsidiarité; elle intervient pour coordonner et accompagner les opérations locales et apporter une vision régionale aux projets. Les interventions de terrain sont réalisées par ses fédérations départementales.**

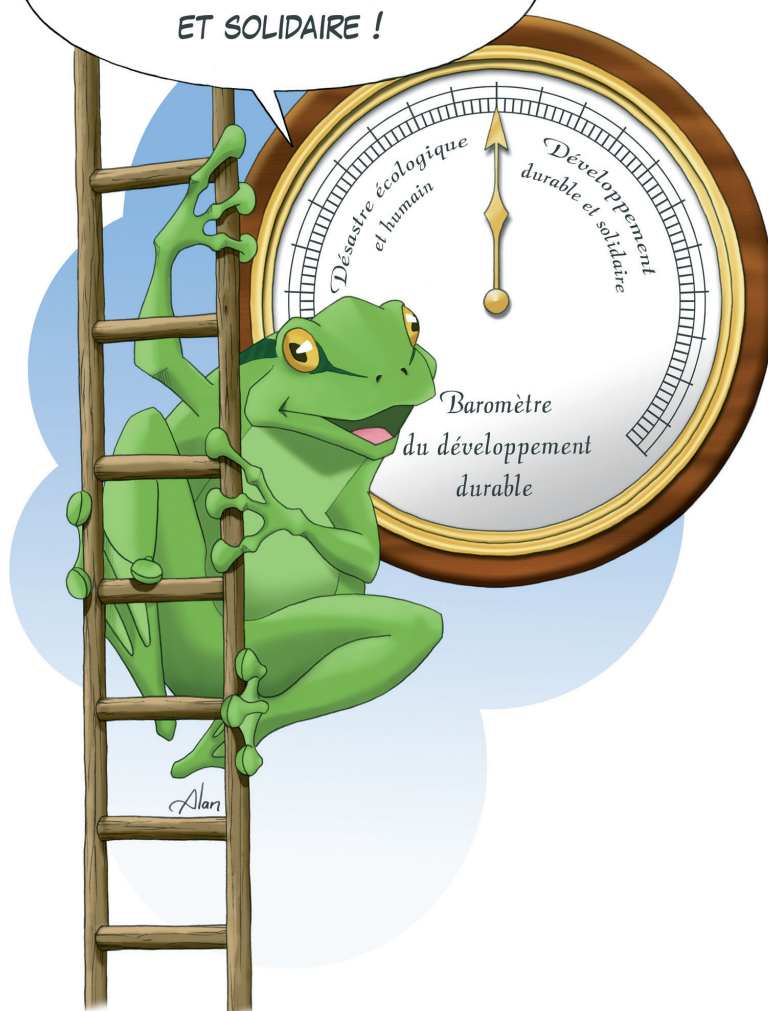
**FNE PACA** coordonne le projet Baromètre depuis 2010 en lien avec ses fédérations départementales, et des associations de terrain partenaires. Ce sont aujourd'hui près de 90 communes engagées en région Provence Alpes Côte d'Azur, qui portent le Baromètre et des actions concrètes en faveur du développement durable.

### FNE - PACA

Fédération régionale de France  
Nature Environnement  
36, Cours Lieutaud  
30001 MARSEILLE  
Tél : 04 91 33 44 02  
Fax : 09 65 34 51 00  
Mél : contact@fnepaca.fr



A BIENTÔT  
SUR LE BAROMÈTRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET SOLIDAIRE !



Contact presse :

Julian Pondaven

Tél : 06 73 21 06 66 / 02 97 84 98 18

Mél : [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)